



# A quoi ça sert, un marais ?

On en traverse souvent sans jamais y prêter attention. C'est devenu un élément du paysage, sans qu'on en sache beaucoup à son sujet. Le marais est un élément incontournable des paysages littoraux, mais à quoi sert-il ? Partez à la découverte du marais de Voutron, sa faune, sa flore et son agriculture.

Un marais, c'est quoi ? Pour bien comprendre, il faut remonter 2 000 ans dans l'histoire. A cette époque, la mer recouvrait tout le secteur des marais de Rochefort, laissant çà et là quelques îlots. En se retirant, la mer a créé une vasière, que l'homme a endiguée pour y créer des marais salants, du moins sur le marais de Voutron. « Progressivement, ces marais se sont envasés, et l'homme a opéré une reconquête de cet espace pour y créer un système de fossés et de prairies pour le pâturage extensif », explique Rémi Chalmel, garde technicien à la LPO. Ainsi, le marais est devenu un système de prairies, dont une partie a été mise en culture dans les années 1960 à 1980. « Les propriétaires se sont rassemblés en syndicats des marais qui organisent la gestion des niveaux d'eau », ajoute Rémi Chalmel. Un enjeu essentiel, puisque la circulation de l'eau permet l'écoulement du trop-plein hivernal, ainsi que le maintien d'eau pour abreuver le bétail l'été.



► Vue aérienne du marais de Voutron qui possède un observatoire public avec panneaux didactiques, sur la D110 direction Thairé, à gauche après le canal de Soucheneau. Attention à ne pas déranger les animaux en avril-mai, période de reproduction. (photo© ECAV/LPO)

## Conserver par les activités

De par leur particularité, les marais sont une véritable mosaïque d'habitats. C'est pourquoi, à partir de 1989, la LPO a acheté environ 260 hectares dans les marais de Rochefort, sur Voutron, Fouras, Breuil-Magné et Ciré-d'Aunis, sur les 13 000 hectares de marais du département. Ainsi, l'organisme s'assure que la diversité des milieux ne soit pas perturbée. En effet, les marais abritent plusieurs écosystèmes différents, qui donnent un habitat à plusieurs espèces animales et végétales. « L'activité de l'homme conditionne la présence ou l'absence de certaines espèces, tout comme le niveau d'eau et le degré de pâturage », poursuit Laurence Caud, animatrice de site Natura 2000 à la LPO. Car sans pâ-

turage, le marais évoluerait vers une roselière (joncs, jas et rouches), puis vers une zone boisée qui fermerait le milieu en détruisant des écosystèmes. Le pâturage sauvegarde le marais dans un état intéressant pour le vanneau huppé, très lié au pâturage par exemple. Dans les roselières, on trouve le busard des roseaux, alors que différentes espèces de canards, du souchet à la sarcelle d'été, occupent les zones humides.

Classé Natura 2000 comme presque l'ensemble du marais charentais, le marais de Voutron est loin d'être sous cloche. C'est la synergie entre les activités de l'homme, qui limite le boisement du marais, et son respect de l'environnement qui créent les conditions nécessaires à cette diversité si précieuse, et donc

permettent de protéger des espèces menacées, comme la Guifette noire, oiseau qui niche sur l'herbe qui affleure sur l'eau, et dont Rochefort

est l'un des six sites de reproduction. « On essaie de conserver la seule colonie à Rochefort », confie Rémi Chalmel. De même, le mi-

cro-relief dû aux fossés permet différents degrés d'humidité, et par conséquent diverses espèces de plantes. 574 espèces de plantes à fleurs sont recensées dans le marais de Rochefort.

## Un enjeu économique

A Voutron, la LPO a fait le choix d'une diminution du pâturage pour permettre une gestion conservatoire. 95 % des parcelles sont tout de même louées à des agriculteurs, qui y pratiquent cultures et pâturage, toujours dans ce souci de diversité. Ailleurs, le marais représente pour ces derniers une véritable ressource économique grâce à l'élevage et aux cultures. « La gestion est davantage liée à leurs besoins, comme l'alimentation du bétail, indique Rémi Chalmel. La diversité des écosystèmes n'est pas leur priorité ».

Les agriculteurs peuvent néanmoins s'engager dans des mesures agro-environnementales territorialisées (Maet), qui les incitent à exploiter dans le respect de l'environnement selon un cahier des charges mis en place par la Politique agricole commune (Pac). Une aide financière leur est alors proposée s'ils respectent ce cahier des charges. Le dispositif permet ainsi de lutter contre l'agriculture intensive pour revenir à des modèles moins destructeurs, et plus synergétiques.

## ► LOUTRES ET VISIONS EN DANGER



L'an dernier, le conseil général, en lien avec la LPO, a engagé des travaux de protection des loutres et visons d'Europe le long de la D137, entre Rochefort et La Rochelle. Depuis 2000, 145 loutres et deux visons ont trouvé la mort en traversant la route, dont 62 % rien que sur cet axe rapide. Plus de 35 000 véhicules empruntent cet axe, rendant nécessaires des travaux de protection.

Ainsi, pendant plusieurs mois, les équipes techniques ont déployé un grillage sur plusieurs kilomètres afin d'empêcher les animaux de traverser la route. Soucieux de conserver une continuité écologique des deux côtés de la route, des passages ont été aménagés sous la route, comme des tunnels ou des ponts flottants sur les cours d'eau, pour permettre aux espèces de se déplacer sans danger.

Le public peut aussi agir dans cette protection en aidant la LPO à localiser les points de mortalité routière. Si vous observez une loutre ou un vison mort ou vivant, contactez la LPO au 0546821234 ou à lpo@lpo.fr, en signalant la date, le lieu, le numéro de route, l'espèce observée et son état ainsi que vos coordonnées. Plus d'informations : www.maraisderochefort.lpo.fr. (photo DR)



► La jussie, plante exotique envahissante, se développant en herbiers denses sur les canaux et fossés. (photo@R. Chalmel-C. Egreteau-LPO)

## ► COMMENT ENTRETIEN-ON UN MARAIS ?



Un marais représente tout un réseau de fossés et canaux qu'il faut entretenir pour assurer la bonne circulation de l'eau. Pour cela, les vannes qui régulent les niveaux d'eau doivent être régulièrement entretenues, et les canaux curés pour éviter l'envasement. L'entretien passe aussi par la surveillance et la lutte contre les espèces exotiques et envahissantes, tels le ragondin et le rat musqué, qui dégradent les berges et la végétation. Côté végétal, la jussie est un véritable fléau qui étouffe les canaux en les comblant par des herbiers aquatiques. Les syndicats des marais et les collectivités luttent contre sa propagation, comme la LPO sur le site de Voutron.



► Vanneau huppé, espèce typique des prairies pâturées. (photo© E. Barbelette-LPO)